

Lardy Passionnément

Chères Larziacoises, Chers Larziacois,
Mars 2024 marquera les 10 ans de mandat de notre équipe municipale à votre service. Malgré les baisses des dotations de l'État, le Covid et l'envolée des coûts avec la guerre en Ukraine, **les engagements pris devant vous en 2014 et 2020 ont été tenus.**

Notre action s'est distinguée par une gestion financière responsable qui a permis de redonner à la ville une assise solide, sans augmenter la fiscalité communale.

Cette rigueur financière a permis de réaliser des investissements significatifs et le développement de nouveaux services : réhabilitation de parcs et acquisition de terrains pour reboisement, construction

de nouveaux équipements (création de l'Espace Simone Veil, terrains de foot, tribunes et vestiaires au complexe sportif Panserot...), **revitalisation du quartier Pâté-Cochet...**

L'adhésion à l'intercommunalité Entre Juine et Renarde a été une décision stratégique permettant à Lardy de conserver un pouvoir de décision dans une intercommunalité à taille humaine, et de préserver ainsi son identité et la maîtrise de son développement. La récente adhésion de Lardy en tant que commune associée au Parc naturel régional du Gâtinais confirme son identité de "ville verte".



D'ici à la fin du mandat, d'autres beaux projets seront engagés ou réalisés, notamment la construction de la nouvelle école Jean Moulin et d'une salle polyvalente et son parking au Pâté, mais aussi des travaux de rénovation énergétique.

Tout ce qui a été accompli résulte d'un travail d'équipe concerté et de nos échanges avec la population. L'action des agents municipaux a également joué un rôle crucial dans la réalisation de ces engagements.

L'équipe Lardy Passionnément avec notre Maire, Dominique Bougraud

Ensemble pour Lardy

Madame, Monsieur, Chers Larziacois,
 Tout d'abord, merci à vous d'avoir fait **des grandes journées citoyennes de plantations une formidable réussite.** Avec **plus de 500 arbres** et arbustes plantés à travers tous les quartiers de Lardy, et près de **100 bénévoles** participants, nous avons porté ensemble un beau projet autant pour notre cadre de vie que pour la biodiversité et le climat !

Nous profitons de l'arrivée de **nouveaux commerçants à Lardy** pour leur souhaiter la bienvenue. Le dynamisme commercial et artisanal est un atout pour éviter à notre commune de devenir une ville-dortoir. C'est pourquoi, nous défendons **l'ensemble**

des dossiers d'aide à l'immobilier d'entreprise présentés à la CCEJR afin de permettre à nos commerçants et nos entrepreneurs larziacois de bénéficier d'un coup de pouce financier pour lancer leur activité.

De la même manière, le budget 2024 de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde permet **la réhabilitation de l'ancienne halle SNCF** de la gare de Bouray pour accueillir **une Maison France Services et de nouveaux commerces de proximité.** Une bonne nouvelle qui n'aurait pu voir le jour sans le travail indispensable de bonne gestion que nous avons entrepris depuis juin 2022 **suite à notre élection à la vice-**



présidence aux Finances.

Face à la menace de la SNCF de rendre tous nos trains en partance de Lardy **terminus à Austerlitz** avec un vrai risque de dégradation de la vie quotidienne des usagers, nous avons lancé **une pétition signée** déjà par plus de 1500 habitants. Rejoignez-nous : <https://www.change.org/p/rer-c-le-terminus-%C3%A0-austerlitz-c-est-non>

Bien fidèlement,

Ensemble pour Lardy avec Rémi LAVENANT

Lardy Démocratie

Dans le but de répondre aux exigences réglementaires imposant la réduction des consommations énergétiques aux établissements recevant du public, un audit a été commandité par la mairie. Nous avons été surpris de ne pas trouver dans cette liste les locaux de l'école Jean Moulin située rue des écoles.

Aussi, nous avons alerté madame le maire sur le sujet, demandant quel avenir elle réservait à ce site lorsque l'école sera transférée à côté de l'école Charles Perrault. Nous n'avons pas reçu de réponse à ce jour, sous-entendant le choix de le vendre à un promoteur privé.

Lors de la campagne municipale, notre liste s'était clairement positionnée pour conserver ce site dans le périmètre public. En effet, cet espace pourrait répondre à plusieurs besoins pour nos habitants : des logements pour le personnel communal, une salle d'activités/réunion pour nos associations, un espace pour l'AMAP délocalisée à Janville ou encore un lieu de rencontre pour les assistantes maternelles nombreuses dans notre ville.

La politique de densification appliquée à Lardy, très largement initiée et portée par la majorité municipale, entraîne la disparition de terrain communal et



n'intègre pas le bien vivre ensemble. Augmenter continuellement la population larziacoise sans conserver des espaces publics, naturels ou associatifs, réduit notre territoire à une cité dortoir. **Nous demandons un moratoire dans la vente des biens publics sans discussion préalable via un sondage/référendum avec ses habitants y compris pour ce site.**

Raphaël DENIS et Eric BOURMAUD